

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DIX-SEPTIÈME

1898

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1899

COMMUNICATION

**NOTE SUR UN NOUVEAU CIMETIÈRE GALLO-HELVÈTE
DÉCOUVERT A VEVEY (SUISSE)**

M. Dor attire l'attention de la Société sur la récente découverte d'un cimetière gallo-helvète à Vevey.

Les trouvailles sont actuellement suffisantes pour en fixer l'époque, assez exactement, aux II^e et III^e siècles avant J.-C. (soit environ de 300 à 50 avant J.-C.).

Vingt-six tombes ont été ouvertes; la vingt-septième est trouvée mais non encore explorée. De ce nombre il en faut défalquer six, bouleversées par les ouvriers au moment de la découverte; les vingt autres se répartissent comme suit: sept femmes et jeunes filles, six hommes, six petits enfants, une sépulture indéfinissable. L'orientation générale est du N.-N.-E. au S.-S.-O., à l'exception de deux ou trois corps orientés du Nord au Sud, et d'un seul de l'Est à l'Ouest; le plus grand nombre possédaient des cercueils de bois. L'examen minutieux des traces de poussière noire, formée par la décomposition du bois, permet de prouver la présence de ces cercueils, de les mesurer, et d'en reconstituer les formes, assez variées; en Suisse, c'est la première fois que cette coutume a été reconnue, d'une façon positive, dans un cimetière *gallo-helvète* nettement antérieur à l'époque romaine.

Les fouilles méthodiquement conduites ont fait découvrir de nombreux objets d'une grande valeur documentaire. Tout d'abord ce sont des chaînes de bronze, dont deux très bien conservées. Les femmes helvètes portaient ces chaînes autour de la taille et cette constatation ne manque pas d'intérêt si l'on ajoute que, chez nous, cette parure devait être très fréquente, presque typique, au II^e siècle, peut-être déjà au III^e siècle avant J.-C. Le musée de Berne en possède une série remarquable.

Trois bagues d'or, quatre d'*electrum* et de bronze, seize fibules

de bronze, dont plusieurs d'une réelle beauté, treize fibules de fer, six bracelets de verre aux couleurs variées, trois de bronze, dont un charmant, des perles d'ambre, de verre, etc., permettent de compléter en pensée le costume des femmes helvètes. Elles devaient être enterrées avec leurs parures et leurs vêtements habituels. La position des fibules et des boucles sur les différentes parties du corps fournit des renseignements précieux pour la restitution du costume.

Je ne m'étendrai pas sur les vêtements des hommes, plus connus, et pour la restitution desquels les fouilles donnent d'ailleurs moins de renseignements nouveaux. Les guerriers — il s'en est trouvé deux — emportaient leurs armes dans la tombe; leurs épées, malheureusement rongées par la rouille, de même qu'un très beau fer de lance, rappellent exactement les armes de la même époque découvertes dans les sépultures de Champagny et du canton de Berne (type ancien de La Tène).

« Une trouvaille importante est celle d'une monnaie massaliote d'argent, qui avait été placée dans la paume de la main d'une femme. Cette petite monnaie, qui porte sur une des faces l'effigie de Diane, sur l'autre une roue avec l'abréviation fréquente : MA, a moins de valeur par elle-même que par ce qu'elle peut nous apprendre. A Bremgarten (Berne), à Horgen (Zurich), des monnaies massaliotes ont été trouvées dans des sépultures de la même époque, accompagnées des bracelets de verre si caractéristiques; il est impossible de ne pas y reconnaître un indice de l'importance politique de Marseille, de son influence commerciale, peut être même religieuse, parmi les peuples gaulois avant l'arrivée des Romains. Je ne serai pas surpris que les bracelets et les perles de verre, aux superbes couleurs, soient également une importation de Marseille; MM. Ulrich, du Musée national, et Mayor, du Musée Fol, à Genève, sont absolument de cet avis. »

Ces intéressants renseignements sur les sépultures de Vevey sont fournis par M. A. Vœf et M. Dor pense qu'il y avait un réel intérêt à les communiquer à la Société.